



ATEX (ATMOSPHERE EXPLOSIVE) NIVEAU 1

Exécuter des opérations en zone

Objectifs : Identifier les mécanismes de l'explosion lors des interventions. Adapter son comportement à l'environnement ATEX

Durée :
7 heures

Public & Pré-requis :
Avoir suivi l'ATEX 0

Modalités pédagogiques :
pédagogie active
- Présentiel

Modalités de suivi :
Attestation de fin de Formation.

Profil formateur :
2 à 3 ans d'expérience mini dans le domaine. Et professionnels en poste dans le domaine enseigné

1. L'ATEX

- Qu'est-ce qu'une ATEX ?
- Comment une ATEX peut-elle exploser (gaz, liquides, poussière) ?
- Le triangle du feu et hexagone d'explosion
- Statistiques sur les accidents et les effets d'une explosion

2. La réglementation

- Code du travail : Art R232-12-28, article L. 4121-1 et R 4321-4 (obligations de l'employeur)
- Directives 2014/34/UE et 1999/92CE transposées dans le code du travail (R4216-31 à R4227-54) circulaire du 09/08/85
- Classement des Zones ATEX (gaz, vapeurs, brouillards et poussières) zones 0-20, 1-21 et 2-22

3. Les mesures organisationnelles

- Les Règles d'intervention en ATEX
- La Formation des catégories de personnels chefs de travaux ou d'exploitation, intérimaires, sous-traitants
- L'Autorisation de travail en zone ATEX, permis feu et responsabilité du salarié
- Les équipements de protection individuels
- Les règles de signalisation des zones et marquages des installations ATEX et des produits explosifs (lisibilité, ...)



4. Les mesures techniques de protection

- Conception des locaux (compartimentage) et évènements d'explosion
- Appareils résistants à la surpression d'explosion
- Explosimètres
- Mise à l'état inerte
- Mode de protections électriques normalisées
- Règles de réalisation et de maintenance des installations électriques ou non électriques en Zone Atex
- Règles d'exécution des travaux auprès de matières ou produits à risques d'explosion

5. Les appareils utilisables en zone ATEX et marquage

- Choix des matériels (catégories et niveaux de protection selon gaz, vapeur, liquide ou poussières)
- Exigences, liens entre catégories, zones et mode de protection

6. Evaluations des acquis et mises en pratiques (selon les possibilités)